

ESEF BILAN AMF

28 avril 2021

Marie Seiller
Lionel Martin



- *Rappel des contrôles réalisés par l'AMF*
- *Bilan des tests et des dépôts des rapports au format ESEF*
- *Avertissements fréquents non bloquants*
- *Où consulter les RFA/DEU valant RFA au format ESEF déposés à l'AMF ?*
- *Documents en ligne sur le site de l'émetteur*
- *Prochaines étapes*

RAPPEL DES CONTRÔLES RÉALISÉS PAR L'AMF



1

Une fois le RFA/DEU valant RFA déposé dans ONDE, 4 niveaux de contrôles techniques

1

Le RFA/DEU (document d'enregistrement universel) valant RFA est déposé au format exigé par la réglementation (.XHTML ou .zip)

2

Le fichier xhtml est lisible et s'ouvre correctement dans un navigateur Internet

3

Le contenu et les noms du fichier .zip déposé respectent les conventions de nommage (si RFA ou DEU valant RFA balisé XBRL)

4

En cas de RFA ou DEU valant RFA balisé XBRL (déposé au format .zip) :

- Contrôles pour vérifier la conformité du fichier aux exigences ESEF/XBRL
- Production d'un rapport de contrôles : transmis à l'émetteur si détection d'erreurs ou de non-conformités

Ce rapport sert de base d'échanges entre l'AMF et l'émetteur ou son conseil le cas échéant

Détail des contrôles

Contrôles **4** : conformité des documents déposés

Liste des contrôles : disponible dans le [FAQ de l'AMF](#)

Agrège les contrôles issus :

- du fichier xls [ESEF Validation Rules](#)
- du document [ESEF Reporting Manual](#)



**Un seul contrôle
entraîne un rejet du
dépôt cette année
(2021) : code
exécutable**

Niveaux de sévérité des contrôles : alignés sur les Validation Rules et le Reporting Manual de l'ESMA

- ❑ Remarque : la plupart des outils du marché (certifiés xbrl) intègrent les contrôles que réalisera l'AMF => peuvent éditer un rapport de contrôles avant le dépôt à l'AMF

- ✓ **Pas de rejet automatique des dépôts par le système au moment du dépôt ONDE**
- ✓ **Echanges possibles avec l'AMF sur la base du rapport de contrôle**

Autres contrôles non techniques

Les premiers contrôles seront faits dans le cadre des revues des états financiers par exemple sur :

❑ Exhaustivité du balisage

- *Les cinq états primaires sont balisés dans leur intégralité*
- *Le cas échéant, les données chiffrées contenues dans les notes de bas de page de ces états primaires*

❑ Revue de cohérence des balises utilisées

- *Focus sur les principaux indicateurs de performance*

❑ Contrôle de la qualité des extensions créées

- *Absence de doublon avec des éléments présents dans la taxonomie IFRS*
- *Pertinence de la relation d'ancrage*

Volonté d'accompagnement des émetteurs dans cette première année d'application

BILAN DES TESTS ET DES DÉPÔTS DES RAPPORTS AU FORMAT ESEF



2

Les tests AMF réalisés avec les émetteurs

- ❑ 74 émetteurs ont réalisé des tests avec l'AMF depuis décembre 2020

Euronext A	47
Euronext B	16
Euronext C	7
Obligataire	4

- ❑ L'AMF a testé 142 documents xbrl, soit en moyenne 2 documents testés par émetteur

- 2 rapports sans erreur
- 12 rapports avec au moins une erreur bloquante
- 140 rapports avec avertissements

- ❑ Qualité des rapports xbrl (base = dernier document test transmis par émetteur)

- En moyenne : 26 avertissements par émetteur

Etat des lieux des dépôts ONDE au 16/04/2021

- ❑ 55 émetteurs ont déposé leur RFA / DEU valant RFA au format ESEF
- ❑ En moyenne, ces 55 dépôts contiennent 18 avertissements
- ❑ 10 avertissements les plus présents

Erreur	%
calcInconsistency (xbrl.5.2.5.2) Résultat de règle de calcul incohérent Le montant rapporté n'est pas égal à la somme des valeurs des faits qui le composent, calculée d'après la calculation linkbase	35%
extensionTaxonomyElementNameDoesNotFollowLc3Convention (3.2.1)	23%
positive (153) - Reported value is below 0 IFRS Taxonomy / Formula Linkbase / Positive fact validations	10%
tech_duplicated_facts (154) - Doublons incohérents signalés	6%
reportIncorrectlyPlacedInPackage (2.6.1)	2%
missingLabelForRoleInReportLanguage (3.4.5) Un libellé pour chaque rôle DEVRAIT être disponible dans la langue du rapport pour les concepts.	2%
inconsistentDuplicateNumericFactInInlineXbrlDocument (2.2.4) - Doublons incohérents	2%
RTS.Annex.II.Par.2.missingMandatoryMarkups	2%
man_ExplanationOfChangeInNameOfReportingEntityOrOtherMeansOfIdentificationFromEndOfPrecedingReportingPeriod	2%
abstractConceptDefinitionInExtensionTaxonomy (3.2.5) La taxonomie d'extension NE DEVRAIT PAS définir de concepts abstraits.	1%

Règles à respecter au moment du dépôt

Les fichiers doivent être déposés
aux formats indiqués dans les
règles de nommage

Le RFA/DEU ne peut pas être
déposé en plusieurs parties

Code exécutable (ex. Javascript) et
références externes interdits dans les
documents déposés

La taille maximale de dépôt
est de 100 Mo

L'AMF ne prévoit pas de plateforme de test
préalable au dépôt officiel...

Mais



Les sociétés peuvent tester la qualité de leur projet
de RFA/DEU au nouveau format électronique

M. Lionel Martin

esefxbrl@amf-france.org



❑ La procédure de dépôt reste identique :

- *Dépôt à l'AMF via ONDE ou diffuseur et envoi du rapport de contrôles à l'émetteur*
- *Envoi automatique des RFA et DEU valant RFA à la DILA¹ (info-financiere.fr)*
- *Pour les DEU : AR de dépôt par les équipes de la Direction des Emetteurs et envoi du numéro de dépôt*

❑ A noter :

- *Dans le cas de DEU valant RFA, il convient désormais de l'indiquer lors du dépôt dans ONDE, au moyen d'une case à cocher sur le formulaire Extranet*
- *Mise à jour de l'instruction de dépôt AMF (DOC-2019-21) en janvier 2021*

1 DILA : Direction de l'information légale et administrative

- ❑ Pour rappel, il est possible pour les émetteurs de déposer et/ou faire approuver leur DEU dans deux langues (français et anglais)
- ❑ Seule une version (en termes de format et de langue) du RFA ou du DEU valant RFA peut être déposée sur le site de l'AMF (RG AMF art. 221-2)
 - *Si un émetteur met à disposition une traduction, il devra indiquer qu'il s'agit d'une traduction de la version officielle*
 - *Il doit s'assurer que la traduction est fidèle au document original*
- ❑ Un DEU déposé ou approuvé en français peut être incorporé par référence dans un prospectus en anglais
- ❑ Il est recommandé de fournir la traduction en anglais des balises d'extension en cas de dépôt en français (*source : Reporting Manual guidance 1.1.1*)

AVERTISSEMENTS FREQUENTS NON BLOQUANTS



3

Les spécifications XBRL n'imposent ni n'interdisent que les chiffres soient arrondis

ESEF Reporting Manual 2.2.4 « Duplication des faits »

Présentation de la même information assortie d'une échelle différente à différents endroits dans le même RFA
=> risque de problème en cas de doublon incohérent

L'ESMA recommande aux éditeurs de logiciels d'inclure dans leurs outils des validations appropriées garantissant que tous les doublons sont cohérents

ESEF Reporting Manual 2.2.1 « Attributs permettant de définir la précision des faits numériques »

L'ESMA recommande d'utiliser l'attribut *decimals* plutôt que l'attribut *precision*

Pas de contrôle portant spécifiquement sur les valeurs arrondies

Si les valeurs rapportées sont mises à l'échelle, leur précision spécifiée peut devoir être adaptée



Lors des contrôles automatiques, l'exécution des règles de taxonomie (formules, relations de calcul...) peut relever des erreurs acceptables dues aux arrondis

Possible de baliser des valeurs différentes avec le même tag si cette différence résulte d'un arrondi, lié à la présentation d'une même information avec une échelle différente à plusieurs endroits d'un même rapport financier annuel.

Par exemple, un RFA peut comprendre :

un tableau indiquant que le concept A vaut 1 234 567 € en 2020 ET une note de bas de page indiquant que la valeur de Concept A en 2020 est de 1,2 millions d'euros



Des doublons cohérents sont :

- 1 234 (en milliers)
- 1,2 (millions)
- autres arrondis



Des doublons incohérents sont :

- 1,3 (millions)
- 1 234 000

Les tags obligatoires

Libellé:	Normes IFRS
Nom de la société ou autre moyen d'identification	IAS 1.51a
Explication du changement de nom de l'entité ou d'autres moyens d'identification par rapport à la fin de la période de déclaration précédente	IAS 1.51a
Siège social	IAS 1.138a
Forme juridique de la société	IAS 1.138a
Nationalité	IAS 1.138a
Adresse du siège social de l'entité	IAS 1.138a
Description de la nature des activités de l'entité et de ses principales activités	IAS 1.138b
Nom de la société mère	IAS 1.138c, IAS 24.13
Nom de la société mère ultime du groupe	IAS 24.13, IAS 1.138c

Pour les exercices
ouverts à compter du
1er janvier 2020 (ou
2021)

**Informations à taguer si elles sont présentées dans les états financiers :
avertissement non bloquant pour le dépôt**

Utilisation de valeurs positives et négatives

(Orientation 1.6.1 du manuel de reporting)



Attributs solde non spécifiés

Bien qu'il soit généralement positif ou négatif, un attribut solde approprié peut, dans certains cas de figure, être non spécifié



Données qui devraient être positives (ou négatives)

La plupart des éléments numériques XBRL sont conçus pour être déclarés « normalement » avec une valeur positive. Certaines situations nécessitent néanmoins de déclarer un élément avec une valeur différente (positive ou négative) de celle généralement attendue

OÙ CONSULTER LES RFA / DEU VALANT RFA AU FORMAT ESEF DÉPOSÉS À L'AMF ?



4

Où peut-on retrouver les RFA déposés à l'AMF ?



Site des émetteurs



DILA : Direction de l'Information Légale et Administrative (OAM français)
Site : info-financiere.fr



L'ESMA ne publiera aucun rapport sur son site mais y publie la [liste des OAM](#) (Officially Appointed Mechanisms) européens.

Site de l'AMF

Les RFA ne sont pas disponibles sur le site de l'AMF → ils sont envoyés directement à la DILA
L'AMF ne met en ligne sur son site que les DEU, y compris les DEU valant RFA

DOCUMENTS EN LIGNE SUR LE SITE DES EMETTEURS



5

Rappel de ce qui doit et peut être mis en ligne sur le site des émetteurs

Traitement des informations réglementées reste identique :
Obligation de mettre en ligne sur le site de l'émetteur la version
« officielle » du RFA déposée auprès de l'AMF (pdf ou zip)



Possible de mettre en ligne d'autres versions du RFA / DEU valant RFA :

- ✓ *Version pdf (ou zip si le dépôt officiel est au format pdf)*
- ✓ *Version avec viewer*
- ✓ *Version au format XHTML*
- ✓ *Version dans une autre langue*
- ✓ *Etc.*



Guide d'élaboration des documents d'enregistrement universel (février 2021) :

[...] Si un émetteur souhaite diffuser un RFA dans deux formats différents, il devra indiquer en page de couverture du second document que « le rapport financier annuel est une reproduction de la version officielle du RFA qui a été établie en [préciser le format] et est disponible sur le site de l'émetteur »

Autres documents mis en ligne sur le site des émetteurs

74 sociétés ont réalisé des tests ESEF avec l'AMF	
56 société ont déposé un RFA (ou DEU valant RFA) au format ESEF	
Parmi les sociétés ayant fait un test mais pas encore déposé au format ESEF	26 sociétés ont déposé et publié leur RFA au format pdf uniquement
	2 sociétés ont publié sur leur site une version ESEF
	1 société a publié sur son site ses comptes consolidés au format iXBRL
	10 n'ont pas encore déposé
Mise en ligne de plusieurs versions	Attention au disclaimer : compréhension et positionnement
	Version anglaise (1 société) Version avec viewer (4 sociétés)

PROCHAINES ETAPES



6

Principales étapes à venir

- ❑ Réalisation d'un atelier à destination des sociétés avant l'été
- ❑ Mise à jour régulière de la page dédiée sur le site AMF
- ❑ Participation au groupe de travail de l'ESMA sur
 - la signature électronique
 - l'homogénéisation du contenu des rapports d'audit



Une adresse mail AMF dédiée pour répondre aux questions des sociétés :
esefxbrl@amf-france.org